

Résumé des principales décisions du plenum du Conseil général du 18 juin 2019

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 avril 2019

Le procès-verbal du 16 avril 2019 est accepté par 50 oui, 0 non et 0 abstention

2. Approbation des comptes et crédits supplémentaires 2018 de la Municipalité de Sion

L'entrée en matière est acceptée par 50 oui, 0 non et 0 abstention.

Les charges de fonctionnement avant amortissement s'élèvent à CHF 214 mios. Le total des revenus à CHF 237 mios. Le compte de fonctionnement boucle pour la dix-septième année consécutive sur un excédent de revenus, de CHF 309'000.- en 2018 contre CHF 2'500'000.- pour l'exercice 2017. Le total des dépenses d'investissements se monte à CHF 33,404 mios, celui des recettes d'investissements à CHF 4,261 mios. Les investissements nets s'élèvent donc à CHF 29,143 mios. La marge d'autofinancement, qui s'élève à CHF 23,653 mios, permet de financer 81,2 % des investissements. L'insuffisance de financement est donc de CHF 5,490 mios. L'endettement net cumulé s'élève à CHF 80,264 mios, ce qui correspond à CHF 2'320.- par habitant. La fortune brute de la Ville de Sion se monte à CHF 175,814 mios au 31 décembre 2018.

Les comptes et crédits supplémentaires 2018 sont acceptés par 52 oui, 0 non et 0 abstention

3. Examen et vote du message du Conseil municipal au Conseil général concernant "La demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des infrastructures techniques, ludiques et aquatiques de la piscine de plein air de la Blancherie"

L'entrée en matière est acceptée par 52 oui, 0 non et 0 abstention.

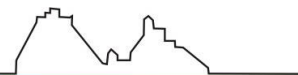
La Municipalité demande un crédit d'engagement de CHF 8'650'000.- pour la réfection de la piscine de la Blancherie construite en 1922 afin de répondre aux normes et lois en vigueur, aux standards d'offre et de qualité actuelles en la matière ainsi qu'aux souhaits des usagers. Le remplacement des filtres à sable a été effectué en 2017/2018 pour un montant de CHF 1'630'850.-

Le Conseil général a accepté le crédit d'engagement par 49 oui, 0 non et 3 abstentions.

4. Examen et vote du crédit supplémentaire 2019/01 "Engagement du chef de service dicastère 2"

En date du 14 juin 2019, le Conseil municipal a demandé de retirer le crédit supplémentaire 2019/01 de l'ordre du jour car le poste de chef de service du dicastère 2 sera mis au budget 2020. Par conséquent, seule une information a été donnée.

Il n'y a pas eu de vote pour cet objet.



5. Réponse au postulat "Installation de boîte à mégots dans les quartiers les plus fréquentés de la ville de Sion"

En réponse au postulat demandant l'installation de boîte à mégots, la Municipalité a décidé de faire comprendre aux citoyens que les déchets ne doivent pas être jetés par terre mais ont chacun leur place dans une poubelle. Une campagne sera donc mise en place en octobre 2019 pour une durée d'un semestre. Elle sera axée sur 3 types de contenants à déchets :

- Les boîtes à mégots sous la forme de cendriers-sondages
- Les poubelles à chewing-gums
- Les poubelles de rue

Le slogan sera le suivant : "Vos déchets prennent de la hauteur". Le coût de la campagne s'élèvera à CHF 18'500.-

6. Informations de la Municipalité

- Les travaux liés au chauffage à distance (CAD) débuteront fin juin à l'avenue de Tourbillon.
- Un contrat de location est signé avec Alpiq concernant la halle de Chandoline. Un appel à projet va être lancé pour la gestion de ce lieu.
- 104 projets ont participé au concours pour la construction du nouveau collège.
- Du 14 au 20 décembre 2019, l'émission Cœur à Cœur aura lieu à Sion.
- L'usage de la vaisselle recyclable va être recommandée voir imposée pour des manifestations d'une certaine taille. La première sera la fête du goût ainsi que le marché du vendredi.
- La société Serec a établi un rapport concernant les conditions et la faisabilité d'une fusion entre Sion et Grimisuat. Il sera communiqué au plus tard en fin d'année.
- Les biens appartenant à l'hôpital-asile ont été répartis en fonction de leur nature entre la Bourgeoisie et la Municipalité. Cette dernière a récupéré les terrains près du Cours Roger Bonvin et derrière l'usine de production de Zenhäusern.
- La marque territoriale IMPULSION a été lancée. Elle représente plus d'une année de travail afin de fédérer tous les acteurs du territoire de la ville de Sion autour des mêmes valeurs.
- L'avenue du Midi subit un lifting afin de créer une zone de rencontre.
- Le jardin public de Bramois est terminé et sera ouvert à la population à la fin de la semaine.
- Le Campus Energypolis continue de s'agrandir. En 2018 Energypolis comptait 226 emplois pour environ 14,5 millions de salaires versés. Le 71% des salariés habitent le Valais dont 54% à Sion.

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz